

le sommaire

La prolifération et l'explication des conduites violentes au travail
Texte collectif, Courcy et al.

Souffrance au travail : le risque organisationnel
Philippe DAVEZIES

Violences au travail
Éléments de compréhension sur la prise en compte de ces situations en France
Annie DEBARD

Phénomène en émergence de façon générale, la violence dans les organisations se révèle être une des réalités associées à la montée des pathologies liées au travail. Canal Psy aborde, dans ce numéro 69, cette question préoccupante et en propose un modeste état des lieux. Différents psychologues du travail interrogés sur ce point nous font partager ici leur réflexions et recherches en cours.

Le dossier s'ouvre en effet par un article collectif de chercheurs canadiens qui travaillent sur cette émergence des conduites violentes au travail. Ils en proposent une première définition et mettent en évidence certains déterminants organisationnels s'articulant aux facteurs individuels qui conduisent à ces épisodes de violence.

Philippe DAVEZIES, dans un second temps, revient sur la complexification graduelle des modèles d'analyse, et des facteurs pris en compte, qui tentent de circonscrire et d'expliquer ces phénomènes croissants depuis une vingtaine d'années en France. Puis il souligne les effets de la modification profonde des conditions de production, et notamment de l'orientation massive du monde du travail vers le tertiaire, en mettant en avant les contraintes paradoxales qui viennent à peser sur les salariés, ce qu'il analyse en terme de crise identitaire émergente pour ces derniers.

Enfin, Annie DEBARD témoigne de sa pratique de psychologue du travail, attachée à cette question des vécus traumatiques sur le lieu de travail. Après un rapide historique de la prise en compte de ces questions dans le champ professionnel, elle propose un modèle de compréhension de l'agression en quatre temps. Puis elle note le vécu subjectif relativement similaire de victimes d'agressions « internes » ou bien « externe » à l'entreprise, ainsi que les symptômes post-traumatiques qui se font jour plus ou moins immédiatement après l'événement, avant de conclure sur les mesures à prendre sous l'angle du collectif de travail.

Par ailleurs, Marc-Antoine BURIEZ et moi-même vous informons que le Numéro Spécial 10 ans de Canal Psy est enfin paru, et que vous pourrez le trouver dans les points de vente habituels du journal.

Bonne lecture...

Anne-Claire FROGER

Violences au travail